

INNOVATION POUR UNE MEILLEURE AUTONOMISATION DES JEUNES (IMAJ)

2021-2024 (36 mois)
Fiche avant-projet



MALI
Bamako



© SOS Villages d'enfants

GROUPE ENFANCE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'ABDE vise les causes profondes, immédiates, sous-jacentes et structurelles de la non-réalisation des droits.

PRINCIPALE PROBLÉMATIQUE

Dans un pays au contexte sécuritaire et politique fragile, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes est un enjeu majeur (la population de moins de 20 ans représente 60 % de la population totale). Si le dividende démographique pourrait constituer un potentiel de développement pour le pays, les jeunes Maliens sont actuellement confrontés à la faiblesse des opportunités économiques, au sous-emploi et au chômage, qui touche plus particulièrement les jeunes et les femmes (en 2016, chez les 15-24 ans, 43,4 % des femmes et 21,9 % des hommes maliens n'étaient ni en emploi, ni en études ni en formation).

Au Mali, SOS Villages d'Enfants intervient depuis 1988 en soutien aux enfants et aux jeunes ayant perdu la prise en charge parentale ou risquant de la perdre. Ces derniers constituent un public spécifique car exclu politiquement, économiquement et socialement. En comparaison d'autres jeunes, le groupe-cible de SOS ne dispose pas d'un tissu social développé ni d'un soutien familial adéquat pour s'insérer sur le marché du travail et parvenir à son autonomie.

Plus globalement, l'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte correspondent à un temps de transition vers une autonomisation physiologique, psychologique, sociale et financière. **Moment décisif dans la construction de son identité en tant qu'adulte, la période de la « jeunesse » est une phase clé durant laquelle des actions favorisant le développement personnel, l'insertion sociale, culturelle et professionnelle peuvent avoir des répercussions positives de long terme pour la société.**

La stratégie du projet repose par conséquent sur trois dimensions :

- + Renforcement des capacités d'intégration sociale et d'autonomie personnelle (ateliers en petits groupes, accompagnement personnalisé, activités sociales et culturelles, sensibilisations)
- + Développer l'offre de service de SOS VE en matière d'orientation et insertion professionnelle (accès à des formations extérieures, stage découvertes, mapping opportunité etc...)
- + Renforcement des capacités de l'équipe éducative dans l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie (mise en place d'un référentiel qualité, échanges de pratiques, formation en psychologie des jeunes, DSSR, genre et droits humains).

PARTIES PRENANTES/ACTEURS-ACTRICES

- + L'ABDE incite à agir sur les inégalités et les discriminations en ciblant les « laissés-pour-compte » et les plus vulnérables.
- + L'ABDE implique une collaboration avec les autres intervenant·e·s en charge de l'application des droits de l'enfant localement.

BÉNÉFICIAIRES/GROUPE(S) CIBLE(S)

- + Les jeunes sans soutien parental suivis par SOS VE Mali : 275 jeunes par an, entre 14 et 23 ans, 46% de filles et 54% de garçons (base 2019) dans la région de Bamako
- + Les professionnels de SOS Villages d'Enfants Mali, à travers le renforcement de capacités, chargés de l'accompagnement des jeunes et de l'encadrement en village : 30 professionnels incluant 12 éducateurs de jeunes, 6 éducateurs de villages d'enfants, 12 personnels encadrants au siège, de villages d'enfants et de sites programmes SOS.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

SOS VE France est porteur du projet dans lequel SOS VE Mali assure la mise en œuvre avec l'appui du Bureau International Régional de la fédération. Appui sur les recherches de stage ou d'emploi des jeunes : L'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ), l'Agence pour la promotion de l'emploi et la formation professionnelle (ANPE), le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. Accueil des jeunes en formation ou des stages via les ONG partenaires : ONG maliennes de santé sexuelle et reproductive, centres de formation professionnel ou entreprises et ateliers.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

- + Un accent particulier est mis sur les enfants, leurs droits et leurs rôles en tant qu'acteurs sociaux. Ils sont impliqués et participent à toutes les étapes du projet.
- + Les débiteurs d'obligation et les acteurs responsables sont ciblés par le projet et des activités spécifiques sont réalisées auprès d'eux.
- + Le projet renforce les capacités des enfants à prendre la parole et à être entendus des décideurs et acteurs responsables sans leur porter préjudice pour revendiquer leurs droits.

PARTICIPATION DES JEUNES DANS TOUTES LES ÉTAPES DU PROJET EN AMONT DE LA CONCEPTION DU PROJET

Le projet est issu d'une étude menée en 2019 « Préparer les jeunes sans soutien

parental à l'avenir : comment améliorer les processus d'insertion socio-professionnelle des jeunes majeurs accompagnés par SOS Villages d'Enfants ? ». Au cours de cette étude, les accompagnements dont bénéficient les

jeunes ont été appréciés au travers de **focus group avec des enfants et jeunes de SOS Villages d'Enfants Mali**, en cours de prise en charge ou ayant quitté SOS Villages d'Enfants Mali, où ils se sont exprimés. **Les jeunes de l'association des anciens de SOS et quelques jeunes ayant quitté la prise en charge de SOS Villages d'Enfants Mali ont également été impliqués dans les réflexions.**

PENDANT LA CONCEPTION DU PROJET

SOS VE Mali a tenu une réunion avec 24 jeunes afin de leur présenter les différents axes retenus et de désigner **les deux représentants qui participeront au comité de pilotage du projet.** Il s'agit d'une jeune fille et d'un jeune garçon afin de respecter la parité et pour **prendre en considération les difficultés rencontrées par les deux sexes, notamment dans une approche Genre renforcée.** Ils ont pu apporter leurs contributions et faire **des propositions d'aménagement pour améliorer la transition vers plus d'autonomie, qui ont été retenues dans le projet.** Exemples :

+ « Renforcer la découverte des métiers dès le village » : pendant leur scolarité, grâce au développement de partenariats (publics/privés), les jeunes peuvent être amenés à rencontrer des professionnels et se faire une idée sur les secteurs d'activité qui les intéresseraient dans leurs études supérieures ou en formation professionnalisante.

+ « Développer des formations en français, en anglais et sur les NTIC » : à la demande des jeunes, des formations courtes ont été intégrées, afin d'améliorer leur employabilité.

PENDANT LE PROJET

Dans le cadre du projet, une attention particulière sera portée à ce principe de participation pour **faire entendre la voix des jeunes et favoriser leur autonomie.**

SOS VE encourage la prise en compte du point de vue des jeunes en organisant par exemple un **temps d'échange au début du projet, entre professionnels et jeunes sur la définition de la notion d'autonomie.** Les jeunes ont également exprimé la volonté **d'être acteurs des actions de sensibilisations et ils mobiliseront notamment leurs pairs grâce aux nouvelles technologies** (groupes WhatsApp par exemple). Les réunions de l'AMICAL, association des jeunes SOS, est un espace adapté pour que les jeunes échangent sur les activités proposées dans le cadre du projet **et puissent proposer des aménagements pour répondre au mieux à leurs besoins. Ainsi, une certaine flexibilité quant aux modalités de mise en œuvre des activités proposées est envisagée.**

DIMENSION GENRE

Le genre fait partie intégrante de ce projet puisque plusieurs sensibilisations et animations porteront sur l'égalité femmes/hommes et sur la santé sexuelle et reproductive (SSR) afin de responsabiliser les jeunes dans leur vie sexuelle et affective. Les équipes et professionnels accompagnants bénéficieront également d'une formation sur les questions de Genre et de SSR afin de **réfléchir sur la prise en charge différenciée observée actuellement entre jeunes filles et jeunes garçons.**

ÉVALUATION

- Les activités de suivi-évaluation permettent de renseigner les indicateurs du projet afin d'évaluer l'amélioration de l'accès des enfants à leurs droits.
- La redevabilité vis-à-vis des enfants est assurée.

IMPACT

Impact positif/négatif de la bonne pratique sur des bénéficiaires ciblés ; Quel système efficace de suivi et évaluation mis en place pour montrer l'impact sur le groupe, l'organisation ou le système visé ;

Une étude de base permettra en début de projet de disposer des indicateurs de référence pour le suivi/évaluation du projet. En effet, pour mesurer l'impact du projet, l'étude identifiera quelle est la situation initiale et mesurera les avancées constatées en matière de changement de comportement. Pour ce faire, des outils de collecte adaptés à une approche orientée changement, à partir de changements significatifs observés, seront également utilisés en plus des outils de suivi classiques. Ils seront identifiés à travers l'analyse de critères liés à l'autonomie des jeunes et à l'approche individualisée d'accompagnement qui sera développée au cours du projet.

Dans le cadre du projet, les membres du comité de pilotage discuteront **annuellement des résultats atteints après la mise à jour des indicateurs.** SOS VE Mali, à travers le chef du projet, aura la charge de collecter les indicateurs chaque trimestre et d'en fournir une analyse au moment de la vérification annuelle. Cette collecte permettra aussi de prendre connaissance **de l'adhésion des jeunes au projet et de leur ressenti par rapport aux activités** proposées à travers des questionnaires ou des groupes de parole. Puisqu'**une certaine flexibilité quant aux modalités de mise en œuvre des activités proposées est envisagée, le projet sera amené à évoluer.**

Enfin, **une évaluation externe** est prévue à l'issue du projet ; notamment pour identifier les bonnes pratiques à développer dans d'autres programmes consacrés à l'insertion des jeunes. Ce projet pilote permettra, en effet, de dégager une **modélisation de cet accompagnement individualisé et holistique du jeune.**

CAPITALISATION

- Le projet prévoit une capitalisation, y compris sur les bonnes pratiques, en matière de réalisation des droits de l'enfant.

En termes de capitalisation, **le référentiel sur la qualité de la prise en charge réalisé dans le cadre du projet sera un bon outil pour diffuser les bonnes pratiques au sein de SOS VE Mali** sur l'accompagnement des jeunes.

En effet, au cours des réunions annuelles du Bureau Régional de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord regroupant 21 associations nationales de la sous-région, SOS VE Mali pourra

partager son expérience en matière d'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue du projet.

Par ailleurs, des outils de suivi individualisé d'accompagnement des jeunes devraient être créés au cours du projet et ainsi, formaliser le savoir-faire de SOS VE Mali sur l'accompagnement des jeunes, notamment grâce à un échange de bonnes pratiques avec SOS VE Madagascar.